



15ème législature

Question N° : 1180	De Mme Sylvie Bouchet Bellecourt (Les Républicains - Seine-et-Marne)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > police	Tête d'analyse > Situation critique du commissariat de Fontainebleau et autorité de l'État	Analyse > Situation critique du commissariat de Fontainebleau et autorité de l'État.
Question publiée au JO le : 01/12/2020 Réponse publiée au JO le : 09/12/2020 page : 10948		

Texte de la question

Mme Sylvie Bouchet Bellecourt attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation critique du commissariat de police de Fontainebleau. Depuis plus de 5 ans, les élus de tout bord tirent la sonnette d'alarme sur les conditions de travail déplorables des forces de l'ordre. Ceux qui avec courage et un sens élevé de l'intérêt général s'engagent pour faire appliquer les lois de la République et protéger les Français dans un contexte de plus en plus violent se sentent abandonnés par leur hiérarchie. Et comment leur donner tort ? Quelle image a-t-on de l'autorité de l'État lorsqu'un mur d'un commissariat s'effondre et détruit le local d'accueil du public ainsi que sept véhicules de fonctionnaires ? Quelle image a-t-on de l'autorité de l'État lorsque des morceaux de plafond tombent sous la pression de fuites d'eau ? Les forces de police ne peuvent décemment plus assurer la sécurité des Bellifontains et Avonnais dans ces conditions. Deux projets, l'un en gare de Fontainebleau-Avon au plus près de la délinquance, l'autre dans l'enceinte de l'hôpital de Fontainebleau ont fait l'objet d'une étude comparative de ses services qui date maintenant de plus de 3 ans. En tant qu'ancien maire de Héricy, Mme la députée plaidait déjà à l'époque en faveur d'une reconstruction proche de la gare pour lutter contre l'insécurité grandissante. Elle lui demande donc simplement pour quelle raison un projet de territoire aussi important que celui-ci est bloqué depuis des années et quand l'État prendra enfin ses responsabilités.

Texte de la réponse

COMMISSARIAT DE POLICE DE FONTAINEBLEAU

Mme la présidente. La parole est à Mme Sylvie Bouchet Bellecourt, pour exposer sa question, n° 1180, relative au commissariat de police de Fontainebleau.

Mme Sylvie Bouchet Bellecourt. Ma question concerne la situation critique du commissariat de police de Fontainebleau. Avant tout, permettez-moi de regretter l'absence sur ces bancs, pour une question aussi importante pour nos forces de l'ordre, du ministre de l'intérieur ou de la ministre déléguée chargée de la citoyenneté. Je ne doute pas, monsieur le secrétaire d'État, que tous les éléments chiffrés vous auront bien été transmis, car l'attente est forte.

Depuis plusieurs années, les élus de tous bords sonnent l'alarme quant aux conditions de travail déplorables des membres des forces de l'ordre : ceux qui, avec courage et un sens élevé de l'intérêt général, s'engagent pour faire appliquer les lois de la République et protéger les Français dans un contexte de plus en plus violent se sentent abandonnés par leur hiérarchie. Nous le constatons une nouvelle fois ce matin. Comment leur donner tort ? Quelle image donne-t-on de l'autorité de l'État lorsque le mur d'un commissariat s'effondre et détruit le local d'accueil du public ainsi que sept véhicules de fonctionnaires, ou lorsque des morceaux de plafond tombent sous la pression de fuites d'eau ?

Malgré les travaux engagés, les forces de police ne peuvent décemment plus assurer la sécurité dans ces conditions. Comment ne pas être choqué d'entendre, encore la semaine dernière, la satisfaction des policiers lorsqu'ils obtiennent enfin des toilettes pour les usagers ? Comment en sommes-nous arrivés là ?

Lorsque j'ai déposé cette question orale sans débat, l'arbitrage ministériel n'avait pas encore été rendu. L'étude comparative effectuée il y a trois ans par les services du ministère établissait la faisabilité technique du projet en gare de Fontainebleau-Avon. Pourtant, c'est bien le site de l'hôpital de Fontainebleau qui a été retenu. Ancienne maire d'Héricy, désormais députée, j'ai plaidé en faveur d'une construction à la gare pour lutter contre l'insécurité grandissante. Il s'agissait là, à mon sens, d'une solution utile, cohérente et rapide qui, au plus proche des quartiers difficiles, permettait de répondre à l'inquiétude des plus de 3 000 Bellifontains qui empruntent chaque jour la gare – sans compter les habitants des communes voisines. Quelle occasion manquée !

Vous l'aurez compris, après cette décision du ministre de l'intérieur, ma question porte sur les raisons qui l'ont poussé à faire ce choix. Si je me réjouis que ce vieux dossier trouve enfin une issue, je ne souhaite pas que nos forces de police soient endormies par des effets d'annonce. Combien de temps les policiers devront-ils encore attendre avant de bénéficier de ce projet ? Quatre, cinq, dix ans ? Quel en sera le coût pour les différents acteurs ?

Je terminerai en m'interrogeant sur la solution que l'État entend retenir pour lutter contre l'insécurité aux abords de la gare de Fontainebleau-Avon. Alors que le Président de la République a annoncé ce matin la tenue d'un « Beauvau de la sécurité », les policiers sur place n'attendent plus des actions de communication, mais des actes concrets !

Mme la présidente. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie. Vous avez raison, nous avons hérité d'une situation peu brillante : aux coupes dans les effectifs de police réalisées il y a quelques années s'ajoutent des bâtiments vétustes. Le commissariat de Fontainebleau était effectivement l'un des plus vétustes de France. Je me réjouis, pour ma part, que le ministre de l'intérieur ait pris le taureau par les cornes et ait commencé à apporter des solutions de court, moyen et long terme.

Des réponses à très court terme ont été apportées parce que ces locaux n'étaient effectivement pas dignes de ceux qui les occupent ni du public qui doit être servi. Dès cet été, le ministre a lancé, au niveau national, l'opération dite poignée de porte, qui vise à financer, pour un montant total de 26 millions d'euros, des petits travaux du quotidien – peinture, isolation, mobilier ou encore plomberie – afin d'améliorer la vie dans les commissariats. Ont ainsi été engagées 2 000 opérations d'urgence. Dans le cadre du plan « France relance », nous allons aussi intervenir dans des commissariats en allouant 740 millions d'euros.

S'agissant de Fontainebleau, je veux rappeler les actions qui ont déjà été menées : une opération de désamiantage, l'installation d'une clôture provisoire à la suite de l'effondrement du mur, la signature d'une convention avec la mairie afin que le personnel puisse bénéficier de places de stationnement dans la caserne Damesme et, en 2020, des



travaux de réaménagement d'une partie du rez-de-chaussée.

Nous allons également nous occuper, entre autres, de la réfection de la toiture et de la charpente et de la création du sanitaire destiné au public. Ces efforts se poursuivront en 2021 avec le réaménagement complet de l'espace du chef de poste et de l'accueil.

L'objectif suivant est l'implantation d'un nouveau commissariat. Plusieurs propositions avaient été faites – d'ailleurs, si ce dossier a demandé un peu de temps, comme vous l'avez signalé, c'est parce que chacune d'entre elles nécessitait une expertise. Finalement le commissariat restera à Fontainebleau, il sera installé dans le bâtiment de l'hôpital Philardeau, qui abritait autrefois une caserne.

Je veux saluer l'engagement de M. le maire qui va procéder à un investissement important en vue de rétrocéder ensuite la parcelle pour un euro symbolique. Cela montre que la commune tient à ce que les forces de l'ordre bénéficient de conditions de travail optimales. C'est d'ailleurs le critère des conditions de travail au quotidien qui a été déterminant dans le choix de la localisation. Vous le savez, le futur bâtiment est proche de la sous-préfecture, du tribunal de grande instance et de l'hôpital, ce qui représente un réel avantage opérationnel. Madame la députée, vous pouvez compter sur la volonté du ministre de l'intérieur pour que ce projet avance d'un bon pas.